

F.F.Tir/L.R.T.A

**COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

2023

21 OCTOBRE 2023

SIERENTZ

COMPTE RENDU

ALLOCUTION DE BIENVENUE :

Monsieur Roland DEBENATH ouvre la séance à 15h10 par l'accueil la 48ème assemblée générale en remerciant tous les membres présents et tout particulièrement les personnalités présentes :

- Mme Nicole BEHA, Conseillère d'Alsace.
- M. Pascal TURRI, Maire de Sierentz.
- M. Jean-Marc HAAS-BECKER, représentant M. Hugues SENGER, président de la Ligue de Tir d'Alsace, Président du CDTir67 et Président du CROS Grand-Est.
- M. René FRICKER, représentant M. Guy BOOTZ, président du CDOS68.

Il remercie le Sierentz Tir Sportif, son Président M. Gilles BOURGES ainsi que son équipe, pour l'accueil de ces assises et son implication au sein du mouvement sportif.

Avant de débiter les travaux, l'assistance se lève et respecte une minute de silence en mémoire des disparus.

1. APPEL DES SOCIETES :

Sur 41 sociétés membres du CDTir68, 41 sont présentes représentant 129 voix sur 129 voix possibles.

Plus du quart des membres représentant plus du quart des voix étant présents, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer conformément à l'article 9, alinéas 5, des statuts du CDTir68 actuellement en vigueur.

2. DESIGNATION DU BUREAU DE VOTE

Se sont portés candidats :

- Mme Annick MULLER - 0168009 - S.T VICTORIA RIXHEIM - 02413394.
- M. Loïc UEBERSCHLAG – 0168001 - S.T. MASEVAUX - 82507280.
- M. Didier ZIBOLT – 0168004 - A.T. B.T CERNAY - 02664520.
- M. Philippe SCHLACHTER- 0168444 - A.T. DE LIGSDORF - 82522397

L'Assemblée Générale accepte les candidats aux postes de scrutateurs, à l'unanimité des voix présentes par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DES ASSISES DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022.

Le **procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 octobre 2022** a été adressé à tous les clubs haut-rhinois et mis à disposition de tous les licenciés sur le site du CDTir68.

Aucune correction n'étant requise, l'Assemblée Générale adopte le procès-verbal, à l'unanimité des voix présentes, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

4. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

La TAILLE DU CDTir68 :

Le TIR Haut-Rhinois compte 3952 licences soit +112 nouvelles licences.

Les jeunes perdent 22 licences. Ils étaient 259 dont 120 dans les 19 écoles de tir que compte le département.

Les adultes progressent de 15 femmes et 119 hommes pour un total de 3693 adultes répartis entre 360 femmes et 3333 hommes.

513 licences non renouvelées.

522 nouvelles licences (131 réactivations).

1396 Tirs d'initiations en progression de 480 visiteurs.

LE COMITE DIRECTEUR :

Les 17 membres du Comité Directeur ont siégé aux 10 conseils d'administration statutaires.

3 membres siègent au Bureau Directeur de la Ligue.

DEBENATH – Sec. Gal. - BANGEL – Trésorier - MANGIN - RRA

8 membres siègent au Comité Directeur de la Ligue.

DEBENATH – Sec. Gal. - BANGEL – Trésorier - DENYS – Tir Séniors - FORNIGAULT – ETR - LIOTTA – Féminines - MANGIN- R. R. Arbitres - MARTIN – Plateaux - MUNCH - Presse

Le Tir Haut-Rhinois est aussi présent dans le mouvement sportif départemental :

1 membre au Comité Départemental Olympique et Sportif du Haut-Rhin.

DEBENATH – Sec. Gal.

ROLE ET TRAVAIL DU CDTir68 :

Notre rôle consiste à maintenir, développer et soutenir le Tir départemental avec une vision globale et non individuelle, dans le respect des règles, des textes et de l'équité.

Aides administratives aux clubs.

RECETTES du TIR HAUT-RHINOIS :**COTISATIONS DES LICENCIÉS (Part départementale) :**

Représentent 37 777€, générés par une cotisation départementale de 10€ sur les licences Adultes et 1€ sur les licences Jeunes.

COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE :

A accordé 2 500€ au titre de « l'aide au fonctionnement des Comités Départementaux ».

Certains clubs ont déposé un dossier pour l'aide aux « JEUNES LICENCIÉS » ainsi que pour l'aide à la « PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE pour les Sports Individuels JEUNES et SENIORS de moins de 25ans.

ANS / PSF-TIR :

Aucun club n'a déposé un dossier. Trop compliqué et des thèmes éloignés des préoccupations des clubs.

REGION GRAND-EST :

Athlètes de haut-niveau > 5 Athlètes Haut-Rhinois

COUZY Mélanie, DESERT Antonin, GUERRERO Sébastien, ECALE Helena et IUNG Antoine.

Clubs Haut-Niveau > Aucun club Haut-Rhinois

Manifestations d'intérêt inscrites au calendrier fédéral.

> Grand Prix International Fosse Olympique.

FOND DE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE.

Pas de retour des services.

DEPENSES du TIR HAUT-RHINOIS :**NOS AIDES SPECIFIQUES en faveurs des clubs et licenciés :**

Au cours de la saison 2022-2023, nous avons accordé 8 aides pour un montant de 6600€ au titre d'Aides Spécifiques Individuelles et clubs.

PARTICIPATION à la MODERNISATION des CIBLERIES :

Aide pour l'acquisition des ciberles SPORTQUANTUM pour Wittenheim.

TSM, GUNSBACH sont prévus pour 2023-2024.

SOUTIEN A LA FORMATION des bénévoles :

Soutien de l'ensemble des licenciés Haut-Rhinois candidats aux formations relatives à l'engagement associatif bénévole par la prise en charges des frais de formation. (Arbitres, animateurs, initiateurs, autres...)

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES EMPLOIS CONJOINTS LIGUE et CDTir :

Participation au financement des emplois mutualisés du Tir alsacien, Ligue et CDTir67, à hauteur de :

50% du montant des emplois diminués des aides de l'Etat, de la Région et autres, à la charge de la Ligue. Les autres 50% sont répartis entre le CDTir67 ~60% et le CDTir68 ~40% proportionnellement au nombre de licenciés de chaque CDTir.

ORGANISATION du TIR HAUT-RHINOIS :**GESTION SPORTIVE :**

Toutes les compétitions d'échelon départementales ainsi que les critères ont été organisés.

FORMATION des JEUNES ATHLÈTES.

Le **Pôle d'entraînement départemental**, cofinancé le CDTir68 et par la Ligue est sous la tutelle de l'Equipe Technique Régionale dont Mme. Florence VOLTZENLOGEL est coordinatrice,

- managé par Jérôme FOURNIGAULT

- encadré par Hubert CHRISTNACHER, Christophe JEANINGROS et Florian ZINDY.

Le Pôle68 a pour mission de former et entraîner les jeunes athlètes du département afin qu'ils puissent atteindre les stages de détection régionaux MINIMES, suivre les stages régionaux JEUNES et pour ceux qui ont la motivation et le potentiel, intégrer le groupe SPECTRE avant d'intégrer les équipes nationales.

PROJETS 2021-2024:**POLE ENTRAINEMENT DEPARTEMENTAL :**

Poursuite de son développement qui fonctionne depuis en 2014 dans le cadre du projet "LRTA2020" et l'appui du club de Tir de SIERENTZ.

MODERNISATION DE L'OFFRE DES CLUBS

Participation financière d'environ 28000€ sur 4 ans pour l'acquisition de 83 cibleries SPORTQUANTUM, mises à disposition, par la Ligue, à 6 clubs haut-rhinois.

Cofinancement de, la REGION GE, la LTA, des CDTir et les clubs.

SOUTIEN AUX ECOLES DE TIR

Participation à l'acquisition de matériel.

FORMATIONS

Prise en charge des inscriptions et des déplacements.

Formation des présidents des clubs.

Formation des Trésoriers.

SANTE

Lutte contre le saturnisme.

Lutte contre la sédentarisation des séniors.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Traitement des projectiles.

Réduction des déchets des compétitions.

DEVELOPPEMENT DES CLUBS

Aides spécifiques pour les clubs.

DEVELOPPEMENT DES ATHLETES

Aides spécifique aux jeunes athlètes espoirs.

FEMINISATION DU TIR

Actions en faveur des féminines.

Sensibilisation des féminines aux responsabilités.

Formation en direction des futures dirigeantes.

SPORT ENTREPRISES

Développement des actions et relations avec les entreprises et les clubs.

SPORT SCOLAIRE

Développement des actions et relations entre UNSS, FFSU et les clubs.

DIVERS :**Collectivité européenne d'Alsace :**

Les Comités Départementaux d'Alsace ne fusionneront pas étant donné que la LTA peut être l'interlocuteur de la CeA, laissant aux Comités Départementaux la proximité directe avec les clubs et les licenciés.

JO 2024 :

Le Ball-trap de CERNAY est labellisé Centre de Préparation aux Jeux 2024 a reçu la visite des délégation sud-américaine et de SINGAPOUR.

REMERCIEMENTS :

Le président remercie :

- la Ligue Régionale de Tir d'Alsace,
- la Collectivité européenne d'Alsace,
- les Communes et municipalités pour leurs soutiens aux clubs de Tir haut-rhinois,
- les administrateurs du Comité Directeur du Comité Départemental de Tir et leurs familles, pour l'aide et le soutien apporté au Tir.
- Les clubs qui ont accepté de mettre leurs installations à notre disposition pour les compétitions, les stages et autres manifestations.

5. RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER DU TRESORIER

En l'indisponibilité du trésorier, le président présente le rapport financier, donne les explications nécessaires sur le compte d'exploitation et le bilan 2022-2023.

(Voir comptes d'exploitation en annexe).

6. RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTE

M. Annick MULLER lit le procès-verbal de la révision des comptes effectuée le 12 octobre 2023, au siège de la Société de Tir de RIEDISHEIM par :

Mme Annick MULLER - 0168009 - S.T VICTORIA RIXHEIM - 02413394.

Mme Sylvie DELAMARE - 0168020 - CARTOUCHE BATTENHEIM – 03332202.

M. Loïc UEBERSCHLAG – 0168001 - S.T. MASEVAUX - 82507280.

M. Philippe SCHLACHTER- 0168444 - A.T. DE LIGSDORF - 82522397 étant excusé.

Les réviseurs font part de leurs vérifications et proposent que l'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour l'exercice 2022-2023.

7. DECHARGE AU TRESORIER

L'Assemblée Générale donne décharge au trésorier par vote à main levée sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

Aucun avis contraire ni d'abstention n'étant formulé, les membres présents approuvent les comptes et donnent décharge au trésorier pour la gestion 2022-2023.

8. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR LA NOUVELLE SAISON

Le budget prévisionnel est présenté par M. Roland DEBENATH.

(Voir comptes d'exploitation en annexe)

9. RAPPORTS DES RESPONSABLES DES COMMISSIONS TECHNIQUES

Il est présenté les actions des commissions du CDTir68 :

Commission ARBITRAGE – M. Richard CHOULET / Mme Elisabeth MANGIN

L'arbitrage au cours de la saison

Commission GESTION SPORTIVE – MM. Richard CHOULET / Anthony HAAS

Commission CRITERIUMS – Mme Elisabeth MANGIN

Organisation des critères

Commission FEMININES – Mme Isabelle LIOTTA

Présentation des manifestations organisées par les clubs en direction des femmes.

Présentation du GIRLY 2023 et le projet 2024.

Commission ARMES ANCIENNES – M. Jean-François LE KAIM

Développement des disciplines AA.

Organisation de séance de découverte.

Commission ARMES de POING – M. Jean-Christophe ERNY

Commission ARMES d'EPAULES – Florian ZINDY

Commission PLATEAUX – M. Jean-Marc MARTIN

Championnats de France à Cernay

Grand Prix International à Cernay

Formation de la première arbitre plateaux.

Commission TIR AUX ARMES REGLEMENTAIRES – M. Jonathan ZAÏTER

Développement du TAR et du TAL

TIR SPORTIF de VITESSE présenté par Mme Margaux NYCZ

Présentation de la discipline.

Organisation de formation des moniteurs spécialisés en formation continue et recyclage.

Commission ECOLES de TIR - M. Jérôme FOURNIGault

Mme. Elisabeth MANGIN, organisation du critérium

Commission JEUNES – M. Jérôme FOURNIGault

Sélection des jeunes haut-rhinois dans les différents collectifs (SPECTRE-LTA Jeunes-FRANCE...)

Pôle ENTRAINEMENT DEPARTEMENTAL JEUNES 68 – M. Jérôme FOURNIGault

Organisation des entraînements

Commission TIR SENIORS – M. Gérard DENYS

Organisation du critérium Tir Seniors Alsace

Commission PRESSE – M. Christian MUNCH

Articles de presse

Commission RECOMPENSES HONORIFIQUES – Mme Anne-Sophie RAEDERSDORF

Distinction LIGUE – FFTir - JSEA

Commission MATERIEL – M. Pierre OBERRIEDER

Volume de cibles consommées

10. DECHARGE AU COMITE

L'Assemblée Générale donne décharge au comité par vote à main levée sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

Aucun avis contraire ni d'abstention n'étant formulé, décharge est donnée au Comité pour l'exercice 2022-2023, à l'unanimité des voix présentes.

11. ALLOCUTION DES PERSONNALITES INVITEES

M. Pascal TURRI, Maire de SIERENTZ.

M. Nicole BEHA, Conseillère d'Alsace.

M. René FRICKER, représentant du CDOS68.

M. HAAS-BECKER, représentant la Ligue de Tir d'Alsace.

12. DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

Il est procédé à la distribution des bons d'achats pour les athlètes ayant réalisé un podium au cours des championnats de France 2022-2023.

GARCONNOT Sylvain	PISTOLET 10m STANDARD	3ème	Individuel	ASOR ALTKIRCH
GARCONNOT Sylvain	PISTOLET 10m VITESSE	3ème	Individuel	ASOR ALTKIRCH
ECALE Helena	CARABINE 3x20	3ème	Individuel	ASOR ALTKIRCH
MASSONNEAU Romain	FOSSE OLYMPIQUE	3ème	Individuel	B.T. CERNAY
MASSONNEAU Romain	FOSSE OLYMPIQUE	3ème	Equipe	B.T. CERNAY
COUZY Mélanie	FOSSE OLYMPIQUE	3ème	Equipe	B.T. CERNAY
SAVARY Pierre	FOSSE OLYMPIQUE	3ème	Equipe	B.T. CERNAY

RECOMPENSES HONORIFIQUES

Ont été honorés au titre de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif :

Mme. Corinne PFISTER	– Sierentz
Mme Marie Angel MEYER	– Colmar 1889
M. Gilbert MEYER	– Sierentz
M. Pascal FRANCHOIS	– Colmar 1889

MEDAILLES DES CHAMPIONNATS ET CRITERIUMS

L'état de santé de M. Denis BANGEL, la commande des médailles pour les compétitions départementales a totalement été occultée.

Elles seront commandées.

Vu de délais de réalisation, elles ne pourront malheureusement pas être distribuées à l'AG de la Ligue du 25 novembre 2023.

13. DEFINITION DES TAUX DE COTISATIONS ET AMENDES

L'Assemblée Générale définit les taux de cotisations et amendes :

Taux de cotisations départementales sur les licences :

Maintien à 10€ par licence adulte.

Maintien à 1€ par licence jeune.

Participation aux frais d'assemblée pour les clubs absents à l'AG :

50€ par club absent.

Maintien de la majoration pour retard de paiement : 10%.

Aucun avis contraire ni d'abstention n'étant formulé, les membres présents valident les taux définis, à l'unanimité des voix présentes.

14. DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES

Se portent candidats :

Titulaires :

Mme Annick MULLER - 0168009 - S.T VICTORIA RIXHEIM - 02413394.

M. Loïc UEBERSCHLAG – 0168001 - S.T. MASEVAUX - 82507280.

Suppléants :

Mme Sylvie DELAMARE - 0168020 - CARTOUCHE BATTENHEIM – 03332202.

M. Philippe SCHLACHTER- 0168444 - A.T. DE LIGSDORF - 82522397.

L'assemblée générale valide les candidats au poste de réviseurs aux compte, à l'unanimité des voix présentes, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

15. INFORMATION – COMMUNICATION – POINT DIVERS

Les assises de l'Assemblée Générale 2024 du CDTir68 se tiendront le 21 septembre 2024 à RIEDISHEIM.

Les assises de l'Assemblée Générale de la LTA 2023 se tiendront le 25 novembre 2023 à la Ferme du WEYERBACH à DIETWILLER.

16. CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, le Président clôt les débats et lève la séance à 17h35.

Roland DEBENATH.
Président.

Gilles BOURGES.
Secrétaire Général.

Assemblée Générale 2023

du Comité Départemental de Tir du Haut-Rhin

Rapport des réviseurs aux comptes.

Mesdames, Messieurs,

Mmes Annick MULLER – Sylvie DELAMARE et M. Loïc UEBERSCHLAG, M. Philippe SCHACHTER excusé, nous vous faisons part des conclusions des vérifications que nous avons mené le 12 octobre 2023, en présence, de Mme Elisabeth MANGIN, vice-présidente, M. Gilles BOURGES trésorier adjoint et du Président M. Roland DEBENATH.

Vu l'indisponibilité de M. Denis BANGEL, nous n'avons pu vérifier que quelques pièces comptables, tous les extraits de comptes du 1^{er} septembre 2022 au 31 aout 2023 et les soldes en banque en fin d'exercice 2022/2023.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent la situation financière du CDTir68.

- C/C Eurocompte Asso Tranquillité	32 131,39 €
- LIVRET BLEU ASSOCIATION	95 284,95 €
- PARTS SOCIALES	41 239,63 €

Nous espérons un retour rapide de M. Denis BANGEL et lui témoignons tout notre soutien.

Nous remercions le Président d'avoir réussi à gérer les comptes et organiser la révision de ceux-ci au pied levé ainsi que le club de Riedisheim en la personne de Jérôme FOURNIGAULT pour son accueil.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier du CDTir68.

Fait à Riedisheim, le 12 octobre 2023.

Les réviseurs au comptes :

Mme Annick MULLER



M. Loïc UEBERSCHLAG



Mme Sylvie DELAMARE

